

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

OptiCid

EU2133

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 09-avr.-2014

Date de révision :  
28-sept.-2020

Numéro de révision: 0.5

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit OptiCid  
Contient Acide nitrique

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant  
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval Operations SP. z.o.o	France: DeLaval
ul. Robotnicza 72	Omega Parc Bat. 5
53-608 Wrocław	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Poland	78997 Elancourt
Tel: +48 71 782 70 00	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
+352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1. Sous-catégorie A (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux. Catégorie 1. (H290)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Hazard Pictogram(s)



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux  
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise  
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation

#### Contient

Acide nitrique

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Acide nitrique	231-714-2	7697-37-2	25 - 30	Skin Corr. 1A (H314) B Ox. Liq. 3 (H272) B	01-2119487297-23
Acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	5 - 10	Skin Corr. 1B (H314) B Acute tox. 4 (H302)	01-2119485924-24

				Met. Corr. Cat. 1 (H290)	
--	--	--	--	-----------------------------	--

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>Contact oculaire</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	Provoque des brûlures. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
<b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun(e).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection et précautions pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Mettre en place une ventilation adaptée.
<b>Autres informations</b>	Voir Section 12 pour plus d'informations

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations  
Équipement de protection individuel, voir section 8  
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation</b>	Mettre en place une ventilation adaptée.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Corrosif pour les métaux. Tenir à l'écart des métaux. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. Ne pas entreposer près des acides.
<b>Classe de stockage (Allemagne)</b>	8A Combustible corrosive substances

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Scénario d'exposition</b>	Sans objet
<b>Autres recommandations</b>	Sans objet

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Acide nitrique 7697-37-2	STEL: 1 ppm STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm TWA: 5.2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 ppm STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 ppm STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup>	
Acide phosphorique 7664-38-2		TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	VME: 0.2 ppm VME: 1 mg/m <sup>3</sup> VLE: 0.5 ppm VLE: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> Peak: 4 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Acide nitrique 7697-37-2		STEL: 4 ppm TWA: 2 ppm	STEL: 1.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 ppm TWA: 1.3 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1 ppm STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup>	
Acide phosphorique 7664-38-2	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Acide nitrique 7697-37-2	STEL: 1 ppm STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 ppm STEL: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 ppm TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 ppm TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 ppm STEL: 2.6 mg/m <sup>3</sup>
Acide phosphorique 7664-38-2	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	NDSch: 2 mg/m <sup>3</sup> NDS: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Acide nitrique 7697-37-2				CK- érték: 2.6 mg/m <sup>3</sup>	KGVI: 1 ppm KGVI: 2.6 mg/m <sup>3</sup>
Acide phosphorique 7664-38-2	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup>			ÁK-érték: 1 mg/m <sup>3</sup> CK-érték: 2 mg/m <sup>3</sup>	GVI: 1 mg/m <sup>3</sup> KGVI: 2 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)**  
**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Aucune information disponible  
Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux**  
**Protection de la peau**  
**Protection des mains**  
**Protection respiratoire**

lunettes de sécurité avec protections latérales.  
Vêtements à manches longues.  
Gants de protection  
En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Rose
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	< 2
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 76 °C
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	1.21
Hydrosolubilité	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible

Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

**9.2. Autres informations****10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions dangereuses	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
--------------------------------------	---

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles	Acides, Bases, Agents oxydants
------------------------	--------------------------------

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	
Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures cutanées.
Ingestion	Provoque des brûlures.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Acide nitrique			= 130 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h = 2500 ppm ( Rat ) 1 h
Acide phosphorique	= 1530 mg/kg ( Rat )	2730 mg/kg ( Rabbit )	850 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h

<b>Irritation</b>	Aucune information disponible.
<b>Corrosivité</b>	Corrosif.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets mutagènes</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Effets cancérogènes</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets sur la reproduction</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Effets d'écotoxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Acide nitrique		72: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50		
Acide phosphorique		3 - 3.5: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50		4.6: 12 h Daphnia magna mg/L EC50

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide nitrique	-2.3

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Les résidus chimiques sont généralement classifiés comme le gaspillage hasardeux ou spécial, et comme tel sont couvert par les règlements qui varient selon l'emplacement.

**Emballages contaminés** Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU

3264

<b>14.2 Nom d'expédition</b>	3264 - Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a ( Acide nitrique, Acide phosphorique )
<b>14.3 Classe de danger</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucune information disponible
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

**ADR/RID**

<b>14.1 N° ONU</b>	3264
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	3264 - Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a ( Acide nitrique, Acide phosphorique )
<b>14.3 Classe de danger</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucune information disponible
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

**IATA/ICAO**

<b>14.1 N° ONU</b>	3264
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	3264 - Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a ( Acide nitrique, Acide phosphorique )
<b>14.3 Classe de danger</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucune information disponible
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucune information disponible
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Classification allemande WGK**      Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

**EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)

Dir. 2000/39/CE

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs – Annexe I "Liste des substances, que ce soit en tant que telles ou dans des mélanges ou substances qui contiennent ces substances, pour lesquelles les transactions suspectes ainsi que les disparitions importantes et les vols importants doivent être signalés dans un délai de 24 heures": Acide nitrique (CAS 7697-37-2)

Inventaires internationaux

**EINECS/ELINCS**      All components are listed or exempted

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

Date de préparation 09-avr.-2014

Date de révision : 28-sept.-2020

Numéro de révision: 0.5

### Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 15 (EU 2019/1148)

Some REACH registration numbers given in section 3 are for biocidal active substances and substances of medicinal preparations but are provided as additional information.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité